

Extrait d'acte de naissance

Acheter un timbre fiscal pour valider un visa de long séjour valant titre de séjour

Téléservice

Mis à jour le 07 mars 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Permet à l'étranger non-européen, titulaire d'un visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS), d'acheter des timbres dématérialisés auprès de l'Office français de l'immigration et de l'intégration, en vue de la validation de son visa.

- <https://www.timbresofii.fr> - Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii)



***Mairie
de Nargis***

*1, rue de la Mairie
45210 Nargis*

02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr

Source URL: <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/extrait-dacte-de-naissance?publication=R35168>